

Voix de femmes

Quel choix face à un mariage forcé ?

Editions
IN LIBRO VERITAS

www.inlibroveritas.net

Immeuble ACCET
4, place de la Pergola
95021 Cergy-Pontoise

Ce livre incluant textes, illustrations et couverture est publiés sous la licence
Creative Commons-BY-NC-ND :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>

Vous pouvez distribuer, réutiliser et diffuser des copies de ce livre sous tous les formats dans le respect des conditions ci-dessous.

BY : Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

NC : Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

ND : Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

A chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement au public les conditions contractuelles de sa mise à disposition. La meilleure manière de les indiquer est un lien vers cette page web. Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits sur cette oeuvre. Rien dans ce contrat ne diminue ou ne restreint le droit moral de l'auteur ou des auteurs.

In Libro Veritas, 2007, ISBN : 978-2-35209-164-6

Dépôt légal : deuxième semestre 2008

VOIX DE FEMMES





Sommaire

Sommaire

PRÉFACE

QU'EST-CE QU'UN MARIAGE FORCÉ ?

CHAPITRE I - FACE AU MARIAGE FORCÉ

1. Pourquoi je refuse ce mariage ?
2. Mariage arrangé ou forcé ?
3. J'ai besoin d'en parler,
il faut que l'on m'écoute
4. Va-t-on m'aider ?
5. Qui va m'aider ?

CHAPITRE II - UNE DÉCISION DIFFICILE

6. On nous culpabilise alors que
la décision est dure à prendre
7. Je ne « pouvais pas » dire non
8. J'ai dit oui, mais...
9. J'ai eu beau dire NON
10. Je suis partie

CHAPITRE III - LES MULTIPLES VIOLENCES

11. Une discrimination sexiste ?
12. Renvoyées là-bas
13. La pression, le chantage,
les insultes, les coups...
14. C'est du viol.
15. Les souffrances morales et psychologiques
16. Les mariages forcés, ça finit presque
toujours par un divorce

CHAPITRE IV - ENTRE ICI ET LÀ-BAS, LA TRADITION EN QUESTION

17. *Ça n'existe que chez « les autres » ?*
18. *Tradition, qu'en dira-t-on...*
19. *Idées reçues et préjugés*

CHAPITRE V - ESPOIRS

20. *Nos parents peuvent changer d'avis*
21. *Comment éviter un mariage forcé ?*
22. *La solidarité entre femmes*
23. *Et les hommes ?*
24. *Me rendre mes rêves*
25. *Si j'ai une fille un jour...*

EN CONCLUSION :

*Le mariage forcé n'est pas une fatalité
n'hésitez pas à en parler !*

CONTACTS UTILES

CONSEILS PRATIQUES

REMERCIEMENTS

Dédicace

Liste de supports pédagogiques

Préface

CE RECUEIL DE PAROLE EST NÉ ...


De la proposition de jeunes confrontés à un mariage forcé :

*« Il faudrait laisser une trace pour les autres,
pour leur montrer qu'on peut s'en sortir »*

De la demande de différents professionnels :

*« Elles veulent entendre d'autres jeunes femmes
qui se sont trouvées dans cette situation »*

Ces paroles ont été recueillies lors des entretiens et courriers reçus par l'association Voix de Femmes. Les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des personnes.



*Le dimanche à Bamako, c'est le jour du mariage
Le dimanche à Bamako, c'est le jour du
Moi
Je suis partie le samedi pour échapper au Dimanche
Moi
Je veux pas parler d'avant
Je ne veux pas prononcer le mot
Chez nous ils disent que je fais honte à ma famille
Et peut-être qu'aujourd'hui j'ai un peu honte
Mais **NON**
On peut pas gaspiller la vie comme ça.*

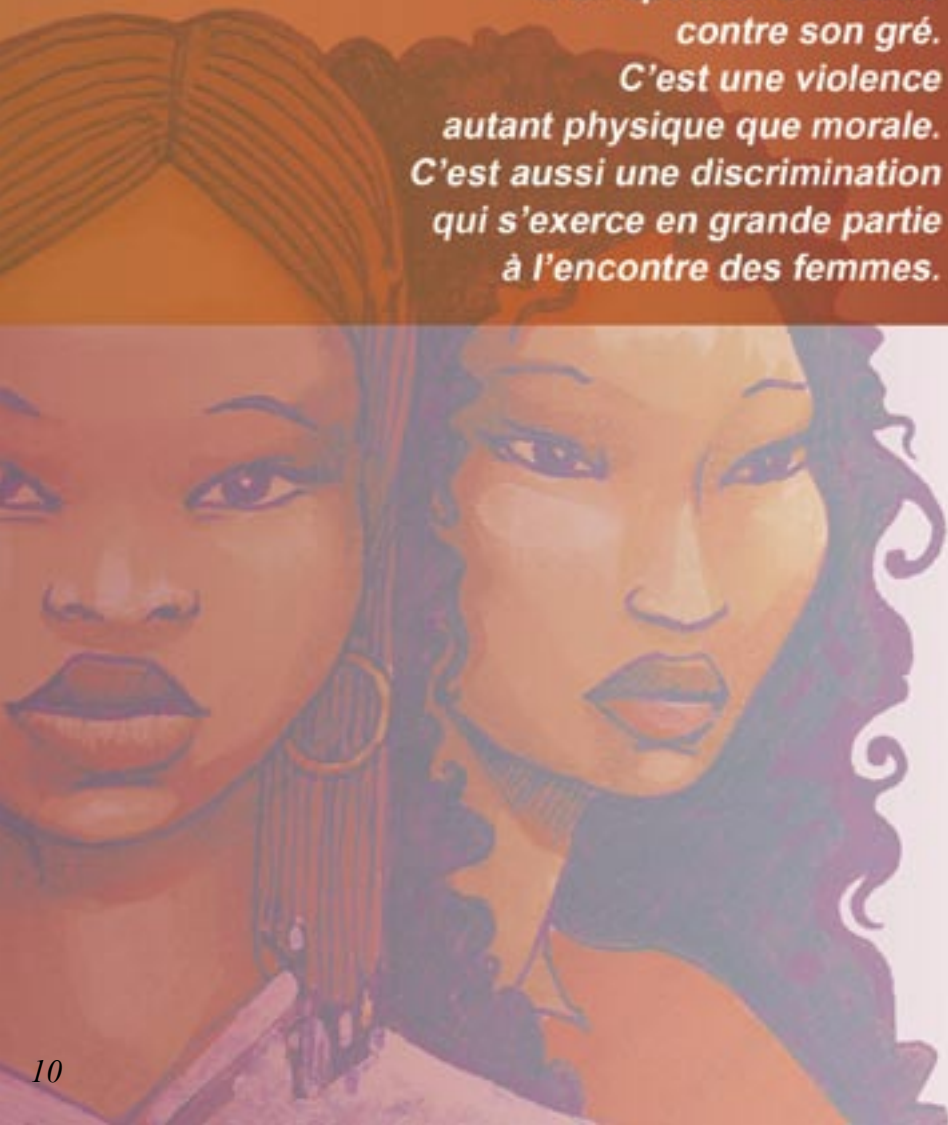
Diaminatou

*Dis-moi pourquoi dans le secret tu soupîres et tu pleures ?
Création théâtrale du Théâtre du Grabuge et des habitants
d'Eragny-sur-Oise.*

QU'EST-CE QU'UN MARIAGE FORCÉ ?

*Un mariage forcé
c'est obliger une personne
à en épouser une autre
contre son gré.*

*C'est une violence
autant physique que morale.
C'est aussi une discrimination
qui s'exerce en grande partie
à l'encontre des femmes.*



Les règles internationales

« Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux »

Article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

« Le consentement des futurs époux doit être manifesté librement. Dans le cas contraire, le mariage est nul et tout acte sexuel sera considéré comme violence sexuelle »

Déclaration de Bamako des Ministres Africains pour la Protection de l'Enfance du 29 mars 2001

Le droit français

« Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement »
article 146 du code civil

Le droit des pays d'origine

« Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a pas de consentement »
article 10 du code du mariage et de la tutelle malien

« L'officier d'état civil demande à chacun des candidats s'il veut se marier avec l'autre. Le mariage est contracté au moment où les parties répondent oralement de façon positive »
article 142 du code civil turc

« L'homme et la femme sont égaux dans tous les domaines, en particulier dans le mariage et la famille. Le mariage doit être fait selon les conditions légales et fondé sur le principe du libre consentement et de la monogamie »
article 45 de la constitution du royaume cambodgien

« Il est interdit au tuteur matrimonial de marier la personne sans son consentement »
article 13 du code de la famille algérien

Et la religion ?

Aucune religion ne prône le mariage forcé et, dans l'esprit, elles insistent toutes sur l'importance du consentement des deux époux.

Chapitre I

Face au mariage



Que faire face à la contrainte ?

Refuser, mais comment ?

Accepter, mais pourquoi ?

Les victimes du mariage forcé sont confrontées à un dilemme :

- *Accepter un époux qu'elles ne désirent pas et maintenir les liens avec la famille.*
- *Refuser et choisir la liberté mais rompre avec leurs parents voire leurs frères et sœurs.*

Dans les deux cas on perd ses repères...

Le « choix » est très difficile pour les victimes mais il leur appartient et, à ce titre, il doit être respecté.

Certaines victimes vont clairement refuser le mariage jusqu'au bout, d'autres n'oseront pas et se résigneront à l'accepter.

Sans y avoir été préparée, la jeune fille se trouve soudainement confrontée à l'obligation d'un mariage avec une personne connue ou non, choisie par la famille. Face à un mariage forcé, toute jeune fille doute, sans toujours oser demander de l'aide : comment dire à son entourage, à ses amis, que ses parents l'obligent à se marier ?

Dès lors, ne sachant pas à qui s'adresser, où en parler, elle se retrouve très souvent seule face à elle-même.

1. Pourquoi je refuse ce mariage ?

Soumaya, 19 ans

Mon unique projet pour cette année c'était, et c'est toujours, le baccalauréat. Je n'ai que 19 ans. Je veux m'appeler Madame Personne, je choisirai mon mari toute seule.

Zeynep, 21 ans

Je ne veux pas me marier car je veux choisir l'homme de ma vie toute seule. Je veux être libre.

Sabah, 22 ans

Il y a cinq ans on m'a mis la pression pour que j'épouse mon cousin. Je leur ai dit que je ne l'aimerai jamais car l'amour ça ne s'apprend pas.

Mariatou, 20 ans

Je ne veux pas d'un homme pour qui je n'ai pas de sentiments. En plus je ne l'ai jamais vu.

Samini, 18 ans

Je ne veux pas, un point c'est tout. En plus, je n'ai jamais embrassé un garçon, alors le reste, vous voyez ce que je veux dire, en plus avec un vieux que je ne connais pas...

Hadidia, 17 ans

Je ne veux pas me marier, je n'ai pas à me justifier. C'est ma vie et ça me regarde !

2. Mariage arrangé ou forcé ?

Ramata, 22 ans

Il y en a qui pensent que c'était pas forcé parce que j'ai pas dit non. Bon d'accord, c'était arrangé mais quand t'as pas le droit de refuser c'est forcé ! Voilà ! Il faut bien le dire !

Charifa, 27 ans

C'est vrai que j'ai fini par accepter ce mariage. Au début c'était un mariage arrangé mais après c'est devenu forcé.

A propos d'Alisha, 22 ans

Ma nièce n'a pas choisi son mari, c'est un mariage arrangé pour lequel elle a été conditionnée en Inde. On lui a dit qu'on la mariait pour son bien, que beaucoup d'argent avait été dépensé pour elle. Elle m'a dit " c'est comme si j'avais été vendue ", son destin a souvent été décidé par les autres...

Nisserine, 19 ans

Au Consulat de France, ils n'ont pas été très gentils. Ils m'ont dit que les mariages blancs c'était illégal, que j'avais qu'à pas venir au Maroc. Que j'étais française, que quand on dit non c'est non. Mais est-ce qu'ils savent ce que ça veut dire qu'on m'a forcée ? Faut que je leur fasse un dessin ?

3. J'ai besoin d'en parler, il faut que l'on m'écoute

Sokona, 21 ans

Je veux rencontrer une personne qui puisse me comprendre, je veux parler avec des filles qui sont dans la même situation que moi, je dois me battre jusqu'au bout.

Fatiha, 20 ans

*Ca m'a libérée d'en parler, je ne veux pas qu'on dise de moi *mesquina** je veux juste en parler.*

Sakina, 18 ans

Je n'en ai jamais parlé sauf à ma meilleure amie.

Hanane, 18 ans

Si on me juge, ça serait me tuer.

Jamila, 27 ans

Le Consul m'a reçue.

Il m'a renseignée sur mes droits, il m'a écoutée sans me juger. Je vous avoue que j'ai eu du mal à croire qu'il soit pour les droits des femmes !

Najet, 23 ans

Au CIDFF, la psychologue, elle m'apporte vraiment quelque chose elle me fait dire des choses que je ne pourrais pas dire à ma mère. Sur ce qu'il m'a fait, il [le mari] m'a fait subir des choses atroces : les rapports forcés.

** la pauvre en langue arabe dialectale.*

4. Va-t-on m'aider ?

Marie-Ange, amie de Asma, 16 ans

Je suis allée au Tribunal avec une lettre de Asma, et là, on m'a crue.

Zeinebou, 17 ans

Et si j'accepte de me marier, est-ce que j'ai quand même le droit d'avoir la pilule pour ne pas tomber enceinte ?

Endiaye, 16 ans

J'ai peur d'en parler... Est ce que l'assistante sociale va appeler mes parents et les mettre en prison ?

Saliha, 18 ans

Je ne comprends pas, j'ai contacté le centre d'hébergement, tout ce que leur assistante sociale a trouvé à me dire c'est que je n'avais qu'à porter plainte contre mes parents, je ne sais même pas s'il y a une place ou pas, je lui ai pourtant dit que le mari arrivait dimanche.

Astou, 19 ans

J'ai souvent cru que les assistantes sociales elles pourrissaient nos familles mais c'est quand même elles qui ont vraiment aidé ma cousine Aissatou.

5. Qui va m'aider ?

Fatel, 19 ans

J'ai signé un contrat jeune majeur et je suis dans une famille d'accueil. Tout ça c'est grâce à vous et à l'assistante sociale. J'ai réussi à reprendre contact avec ma famille. On ne me parle plus de mariage mais je préfère garder mon indépendance !

Aissemou, 20 ans

Si je pars dans un foyer ça va être tellement mal vu. Mes parents, ils vont croire que je suis partie pour un garçon ou pour faire des bêtises. Je dois trouver un studio à moi, je ne peux compter que sur moi-même.

Nourjahan, 19 ans

C'est à la Mission Locale que j'ai rencontré une personne qui m'a aidée à trouver un appartement pour partir.

Brakissa, 22 ans

Le policier qui m'a reçue était gentil car il m'a demandé si je préférais être reçue par une femme. Je n'ai pas voulu car j'ai senti qu'il était quelqu'un de bien. Vous savez, en plus, il était de la même couleur que moi alors ça m'a remonté le moral.

Sarvat, 20 ans

La dame du Consulat [de France], elle m'a crue, elle m'a dit qu'elle allait m'aider pour faire annuler mon mariage, et obtenir un laissez-passer pour revenir en France. Elle était française, mais elle connaissait nos traditions, ça m'a rassurée.

Khadi, 20 ans

Je vais appeler la médiatrice interculturelle pour qu'elle aille voir mes parents pour qu'ils sachent que si je pars, ce n'est pas pour leur faire du mal.

Je ne veux pas qu'ils croient que je fais les choses dans leur dos.

Ibrahima, 28 ans à propos de Toulaye, 16 ans

Mon père veut marier ma demi-sœur mais elle n'aime pas le gars. Ma belle-mère n'est pas d'accord mais elle accepte car elle est soumise et elle a peur des problèmes. Moi je ne suis pas d'accord, mais je n'ai pas le pouvoir.

Si mon père s'aperçoit que je suis dans le coup pour aider Toulaye, c'est mal barré, mais je la soutiendrai jusqu'au bout.

Chapitre II

Une décision difficile



Quel choix peut faire une jeune femme confrontée à un mariage forcé ?

Pourquoi certaines « acceptent », là où d'autres refusent ?

Pourquoi n'arrivent-elles pas à choisir ?

Ont-elles vraiment le choix ?

La décision n'est-elle pas la plupart du temps prise sous la contrainte ?

Comment pensent-elles et préparent-elles leur décision ?

- Rester dans leur famille ?***
- Rompre ?***
- Négocier leur autonomie sans couper les liens avec leur entourage ?***

Alors qu'elle est victime, la jeune fille contrainte au mariage éprouve très souvent de la culpabilité, qu'elle parte ou qu'elle reste. Le regard des autres, souvent critique, ne fait que renforcer ce sentiment.

Elle doit alors prendre une décision difficile : se protéger d'un mariage qu'elle refuse ou rompre, provisoirement, les liens avec sa famille.

Chacune de ces alternatives entraîne une grande souffrance.

6. On nous culpabilise alors que la décision est dure à prendre

Ilhame, 26 ans

On nous rend coupable si on part.
On se sent coupable soi-même si on reste.

Ambrine, 24 ans

Je n'arrive pas à prendre une décision : je suis perdante que je refuse ou que j'accepte.
C'est pour cela que j'ai pensé au suicide, mais je suis croyante, alors je résiste.

Koumba, 21 ans

Maintenant, je me sens coupable de partir, mais je me sens aussi coupable d'être restée avec cet homme pendant 4 ans, les gens ne comprennent rien, ils croient que la décision est facile à prendre !

Malaïka, 18 ans

C'est bizarre que ma grand-mère soit malade juste quand je refuse le mariage.

Saida, 20 ans

Mon père veut me rendre coupable. Il disait que ma mère était dans un état de choc, à cause de moi.
Il lui mettait aussi la pression à elle.
C'est lui qui a tout décidé et il rejette la faute sur ma mère !

Houlaïa, 22 ans

Je me suis tellement culpabilisée quand je suis partie.
Je pensais à ma mère qui devait pleurer, mais est-ce de ma faute ?
Est-ce qu'ils se sont inquiétés pour moi quand je suis partie ?

7. Je ne « pouvais pas » dire non

Lotfi, à propos de son amie Hind, 24 ans

Elle déprime, son cerveau est tout ramolli. Je lui ai donné toutes les adresses pour avoir de l'aide là-bas, mais elle ne bouge pas. Elle a subi beaucoup de pressions, ses parents sont très riches, ils sont influents. C'est comme si elle était séquestrée dans sa tête.

Halimata, 22 ans

Je ne pouvais pas dire non. Je ne pouvais pas le dire, c'est tout. Je ne voulais pas quitter ma famille. Aujourd'hui, je n'en peux plus mais j'en ai marre de devoir me justifier. On me reproche d'avoir dit oui. Non mais vraiment, vous croyez que j'ai hurlé de joie quand c'est arrivé ? J'ai fermé ma bouche, voilà, c'est comme cela que ça s'est réellement passé.

Diénéba, 20 ans

Mon cœur disait non, ça c'est sûr. Mais tout le monde a dit que j'avais dit oui parce qu'au mariage j'ai souri... Ils n'ont rien compris.

Maïmouna, 17 ans

Comme j'ai accepté d'aller au restaurant avec lui, ma mère, elle a cru que j'étais d'accord. Alors après, tout est allé très vite, et je ne pouvais plus refuser.

Emine, 18 ans

Avec le recul, je comprends pourquoi je n'ai jamais dit non. J'étais dans une espèce de cocon familial, je n'avais pas d'autre modèle.

8. J'ai dit oui mais ...

Fatima Zahra, 19 ans

J'ai accepté la « fête ». Je l'ai fait uniquement pour être sûre de revenir en France. Je ne voulais pas rester coincée là-bas.

Nazime, 24 ans

On m'a proposé un gars d'ici. J'ai refusé. Puis on m'a proposé un de là-bas. J'ai dit oui pour avoir le temps de préparer ma fuite. Je fais tout en discrétion, je fais style que je suis d'accord, pour ne pas alerter ma famille.

Nacera, 21 ans

J'avais peur surtout que je n'étais pas encore française et donc en situation de faiblesse, c'est à dire qu'on pouvait me laisser définitivement là-bas (...). C'est par peur des représailles que j'ai dû « jouer le jeu ». Surtout que j'ai déjà eu une mauvaise expérience puisque mes parents m'ont mariée une première fois, j'avais 17 ans.

9. J'ai eu beau dire NON

Mariama, 20 ans

Depuis que j'étais petite on m'a donnée à mon cousin et quand j'ai grandi on m'a dit que j'avais un fiancé.

Et moi, je refusais, je disais toujours non. Jusqu'à présent j'ai dit non et quand je suis partie au Sénégal, on m'a mariée sans ma volonté parce que si je disais pas oui on pouvait me laisser là-bas (...)

C'est un petit village et je ne pourrais pas m'enfuir.

Nazîha, 19 ans

J'ai dit non, mais mon père a dit qu'il ne voulait pas se rabaisser à mon choix.

Nafissa, 19 ans

J'ai dit non, je l'ai même dit très fort. Mon frère lui aussi était contre ce mariage, il est allé voir mon père pour lui expliquer.

Il s'est fait tabasser et moi aussi. Malgré les coups, j'ai hurlé non, après j'avais plus la force.

Aicha, 26 ans

J'ai dit non, je ne sais même plus combien de fois, que ce soit aux fiançailles, à la fête... Mais l'autre [le mari], il a rien voulu savoir.

Pour moi, un homme qui ne comprend pas ce que ça veut dire non, il n'a pas de fierté, c'est pas un homme.

Ayshe, 22 ans

Au cours de ces six dernières années, j'ai toujours réaffirmé mon refus. De leur côté [mes parents] attendaient un changement de ma part

et ont considéré ce refus comme une incompréhension liée à mon âge.

Aujourd'hui, j'ai 22 ans et la situation est devenue explosive.

10. Je suis partie

Serap, 27 ans

Avant je poussais le bouchon trop haut dans l'espoir que mes parents n'arrivent pas à trouver [un mari], mais maintenant, ils ont trouvé une personne de bonne famille, qui a fait des études, comme par hasard... Je n'ai pas d'autre choix que de partir.

Bentadia, 19 ans

Etre éloignée un minimum du domicile de mes parents, c'est la seule porte de sortie que j'ai pour refuser ce mariage. En outre, c'est également le seul moyen que j'ai de continuer mes études.

Sengül, 25 ans

Je travaille en CDI, je vis chez mon frère, il contrôle toutes mes sorties, quand « mon mari ». Va arriver il va prendre le relais. Je n'ai pas de liberté, j'avance dans le vide, j'ai envie de me casser.

Oumou, 21 ans

Il y a eu le partage de la kola, je n'ai plus vraiment le choix. Si je pars c'est pour moi, ma tête est saturée, j'ai besoin d'être libérée.*

Aminata, 19 ans

Pour en avoir la preuve que mes parents m'aiment, il faut que je parte. Comme ça on verra s'ils préfèrent leur fille ou leur honneur.

** Cela signifie que le mariage est conclu selon la coutume.*

Wassila, 19 ans

J'étais obligée de partir, car c'était le retour forcé au pays ou rester cloîtrée à la maison.

Aissata, 20 ans

Ca fait deux ans que ça dure, je leur avais montré que j'étais pas d'accord, ils m'ont foutue à la porte, puis ils m'ont reprise. J'ai fait trop d'aller-retour, la communication ne marche pas, j'ai eu des remords de partir mais psychologiquement je suis arrivée à un point où c'est moi qui en pâtis, je suis constamment sur les nerfs, je vais repartir. Je crois que j'ai attendu que la montagne me tombe dessus pour réagir !

Anfele, 18 ans

Mon frère m'a serrée dans ses bras et m'a dit « t'as bien fait de partir ».

Shazia, 22 ans

Mes parents m'ont écoutée car je suis partie.

Chapitre III

Les multiples violences



Un mariage forcé implique des violences autant physiques que morales. Forcer une personne, c'est aller contre sa volonté et user de tous les moyens pour la faire céder. Très souvent, la personne concernée est la dernière au courant du mariage qui se trame. Les parents, persuadés d'agir dans l'intérêt de leur enfant, voire pour son bonheur, n'imaginent pas un refus de sa part et considèrent son consentement comme acquis.

Mais quand le refus intervient, les violences commencent. La menace du retour au pays, l'isolement, les insultes, l'interdiction de sortir, la violence physique, mais aussi le rejet, le chantage affectif et le reniement sont autant d'armes pour faire plier leur enfant.

Les jeunes femmes sont les premières à souffrir de ces violences, vécues comme une injustice et une discrimination supplémentaires, auxquelles vont s'ajouter les violences sexuelles. Car être mariée de force, c'est subir des relations sexuelles imposées, c'est à dire des viols répétés.

Elles vivent un traumatisme, se sentent souillées, sales, bafouées dans leur dignité.

Que faire ?

Dénoncer ou rester silencieuse dans une souffrance indicible ?

Le mariage forcé implique des violences verbales, des violences physiques et des viols qui sont inconciliables avec la notion de couple, fondée sur un respect mutuel.

Dans le mariage forcé il s'agit de prendre le pouvoir sur l'autre, d'en abuser, de se l'approprier. Comment mettre alors un terme à cette situation ?

11. Une discrimination sexiste ?

Zaïma, 43 ans

On m'a mariée parce que j'étais devenue femme.

Ismahan, 18 ans

On veut me marier sans mon avis, juste parce que je suis une fille.

Anusha, 17 ans

Ma mère veut me marier parce que je parle trop aux garçons. Mon frère, lui, il sort carrément avec des filles et jamais on le mariera de force.

Dalila, 21 ans

Mon grand frère me soutient, car lui aussi a été rejeté parce que sa petite amie est noire.

A propos de Samina, 21 ans

Je m'adresse à vous [Monsieur le Préfet] afin que vous puissiez accorder un titre de séjour à ma sœur. Elle n'a choisi ni son mariage, ni son mari mais elle a choisi de dire non à la violence.

Khary, 20 ans

C'est important pour une femme d'avoir un métier pour être indépendante. Je préfère mourir que d'être obligée de me marier avec une personne que je n'aime pas, forcée par mes parents, qui au lieu de penser à mon bonheur, préfèrent me sacrifier pour un homme de leur famille. Je suis une fille, ma parole ne vaut rien, je ne vaud rien pour eux, je suis une marchandise, une esclave...

Ayanna, 22 ans

Et quand je vois souffrir mon grand-frère, encore aujourd'hui, marié à une inconnue envers laquelle il n'a jamais éprouvé aucun sentiment affectueux, vous vous en doutez bien que je ne peux supporter ou même accepter un pareil destin.

12. Renvoyées là-bas

Zelma, 24 ans

J'ai accepté le mariage pour ne pas perdre ma famille et finalement je me suis retrouvée coincée chez ma belle-famille à servir de boniche.

Hakima, 27 ans

Je suis restée seule [au pays] pendant huit années, abandonnée par tous. Pour moi c'était terminé, je ne me voyais pas vivre avec cet homme, je ne me voyais même pas vieillir. Mes frères et sœurs me manquaient, on était tous liés.

Taous, 38 ans

*J'ai tout perdu là-bas. J'ai été mariée à un homme vieux et violent. Je n'ai compté que sur moi-même pour revenir. Je déprimais, il paraît qu'on m'avait fait du *shor** ! On n'a pas compris que c'était la France et ma famille qui me manquaient.*

Siham, 24 ans

Les gens croient que c'est facile, comme dans un jeu vidéo, tu vas à l'ambassade. Mais j'avais même pas le droit de sortir ! Tu crois que si je m'enfuis, le taxi, je vais lui faire un sourire, et il va m'emmener direct au Consulat ?!

A propos de Fanta, 20 ans

Ils lui ont dit que sa grand-mère était malade, qu'elle allait mourir. Alors elle est descendue là-bas et ils l'ont coincée.



** Envoûtement, sorte de mauvais sort ou de maraboutage.*

13. La pression, le chantage, les insultes, les coups...

Sevgi, 25 ans

La violence morale c'est plus dur que les coups.

Maya, 20 ans

Mes frères et mes sœurs m'ont dit que si je partais, je n'étais plus leur sœur.

Lina, 18 ans

Ma mère m'a dit, soit tu reviens mariée, soit tu ne reviens pas... si tu t'en vas, t'es orpheline.

Tassadit, 26 ans


Quand j'ai refusé de me marier, ma mère m'a dit « tu vas déshonorer la famille, t'es qu'une traînée ».

Uthami, 18 ans

Mes parents me font du chantage comme quoi si je ne descends pas en Inde pour me marier, ils vont y laisser définitivement mes sœurs...

Rania, 24 ans

Mon père ne supporte pas que j'ai pris mon appartement sans être mariée. Il veut que je perde mon travail pour être dépendante de ma famille, pour être bonne à marier.



Yéliz, 27 ans

*L'homme à qui j'ai été mariée de force m'a menacée
quand j'ai demandé le divorce.*

Il m'a dit qu'il me frapperait si je portais plainte.

Nazima, 25 ans

Le mariage c'était pas une fête...

je peux dire qu'on m'a fait ma fête...

14. C'est du viol.

Najima, 22 ans

Cet été, j'ai cru que je descendais là-bas pour divorcer, mais mon père il me l'a fait à l'envers. Il m'a dit en France, c'est toi qui as le pouvoir, mais ici c'est moi. J'ai dû me marier. Il y a eu la fête, la robe blanche, le drap, j'ai été obligée... je suis toute bousillée de l'intérieur.

Farah, 27 ans

Je n'ai pas perdu ma virginité mais il m'a quand même touchée, j'ai vécu ça comme un viol.

Perihane, 24 ans


*Ma mère veut que j'aïlle jusqu'au bout du mariage mais moi j'ai déjà connu l'amour : je ne suis plus vierge.
Pour moi ce mariage, c'est un viol.*

Malah, 27 ans

Je suis toujours vierge. Vous ne croyez pas que j'ai gardé cette chose si précieuse pour la donner à un inconnu que je n'aimerai jamais !

Dounia, 38 ans, mariée de force à 17 ans

*Tant que c'est pas désiré, c'est un viol, c'est une salissure.
Je me suis lavée, lavée... le plus fou c'est de savoir que tout le monde est d'accord, tu vois, on parle de certains viols collectifs où chaque mec participe, même si ma famille ne participait pas, c'était la même chose.*



Zuhayr, petit ami de Shainez, 19 ans

*Toute sa vie, elle a dit oui à ses parents. J'ai peur pour elle.
Je lui ai dit que l'autre idiot [le mari] « s'il veut te violer, il te violera »
Si ce n'était pas un péché, je l'aurais tué [le mari].
Hier j'ai essayé d'ouvrir les yeux à ma copine :
« c'est un alcoolique qui va te voler ta petite fleur pour toute ta vie »*

Hawa, 16 ans

*On peut peut-être imaginer ou comprendre les douleurs,
mais aucune jeune fille ne peut se mettre à ma place.
Personne ne sait ce que je ressentais chaque jour
où j'allais chez cet homme.*

15. Les souffrances morales et psychologiques

Aissatou, 19 ans

Je me sens plus bas que terre, c'est indescriptible.

Houda, 20 ans

J'ai encore le sourire, mais j'ai l'impression de porter plein de choses sur mon dos. Je me sens lourde. Je n'en peux plus.

Je n'arrête pas de discuter avec mon père, mais il fait rien pour arrêter ce mariage. Le plus dur, c'est quand mes larmes ne sortent pas.

Feriel, 26 ans

J'étais une femme gaie, heureuse de vivre et aujourd'hui à cause de ce mariage et de la violence que je subis au quotidien, je me sens vide de toute gaieté. Je n'ai plus aucune personnalité, je n'ai plus rien à l'intérieur, je veux rester toute seule, tranquille.

Mounira, 27 ans

Je ne comprends pas, ils m'ont donné tous les moyens pour que je sois une femme émancipée, mes parents m'ont encouragée dans mes études, ils m'ont payé le permis, je sortais comme je voulais.

Je n'arrive pas à digérer le coup qu'ils m'ont fait, me laisser là-bas perdue au milieu de nulle part, ils le savaient bien que dans le fond, je ne voulais pas ! Ils m'ont confisqué mes papiers, c'est bien qu'ils savaient que j'allais me rebeller ?

Pourquoi m'ont-ils fait cela ?

Je souffre encore, car je n'arrive pas à leur pardonner, ils m'ont atteinte dans ma dignité.

Senay, 26 ans

J'essaie d'être comme mes parents me disent, j'ai obéi pendant huit ans, je n'arrive pas à vivre comme ils me le demandent. Mais ils ne veulent rien savoir, je tombe dans la dépression, c'est plus fort que moi, j'ai l'impression d'être un robot, un objet, je suis dans la peau de quelqu'un d'autre, sans liberté. Mais je vais me battre.

16. Les mariages forcés, ça finit presque toujours par un divorce

Amina, 41 ans

Quand on voit comment ça c'est passé avec ma nièce Rachida, les mariages forcés on devrait les appeler « mariage catastrophe-divorce ».

Khadiatou, 23 ans

Je veux faire annuler le mariage car le mot divorce me salit, ce mariage est nul pour moi.

Zoulikha, 28 ans

Le plus dur, c'est que ma fille me manque, elle est restée là-bas avec son père qui ne veut pas signer l'autorisation de sortie du territoire. Il se venge parce que j'ai osé divorcer.

Faïza, 27 ans

Au début, ma mère disait « tu veux que je meure, les gens vont parler ». Après, elle a compris que je voulais divorcer.

Chapitre IV

Entre ici et là-bas la tradition en question



Tout en essayant de conjuguer la culture française avec celle de leurs parents, de nombreux jeunes vivant en France tentent de se forger une identité propre, enrichie de multiples références culturelles.

Tout comme leurs parents, qui ne sauraient l'ignorer, les enfants constatent que le mariage forcé est en recul au pays, d'où une plus grande incompréhension.

Cette pratique a traversé les frontières au nom de la tradition, mais aussi de l'honneur, des héritages, de l'argent...

**Mais ne prend-on pas pour tradition ce qui n'est qu'habitude ?
Combien de fois a-t-on évoqué, ici comme là-bas, la tradition pour justifier certaines pratiques qui, pour beaucoup d'entre elles, donnent la priorité aux décisions d'un groupe au détriment des droits personnels des plus jeunes ?**

Aujourd'hui, sans pour autant renier leur culture d'origine, de nombreuses familles ne se conforment plus à cette « tradition » et respectent le droit de leurs enfants à décider de leur avenir.

17. ça n'existe que chez « les autres » ?

Laetitia, 17 ans

J'ai peur que le juge des enfants ne me croit pas, parce que je suis portugaise...

A propos de Marie, d'origine bretonne, 17 ans

Ils ont marié ma cousine avec notre cousin pour des histoires de terres de la famille. Alors elle a fait une tentative de suicide.

Atika, 30 ans

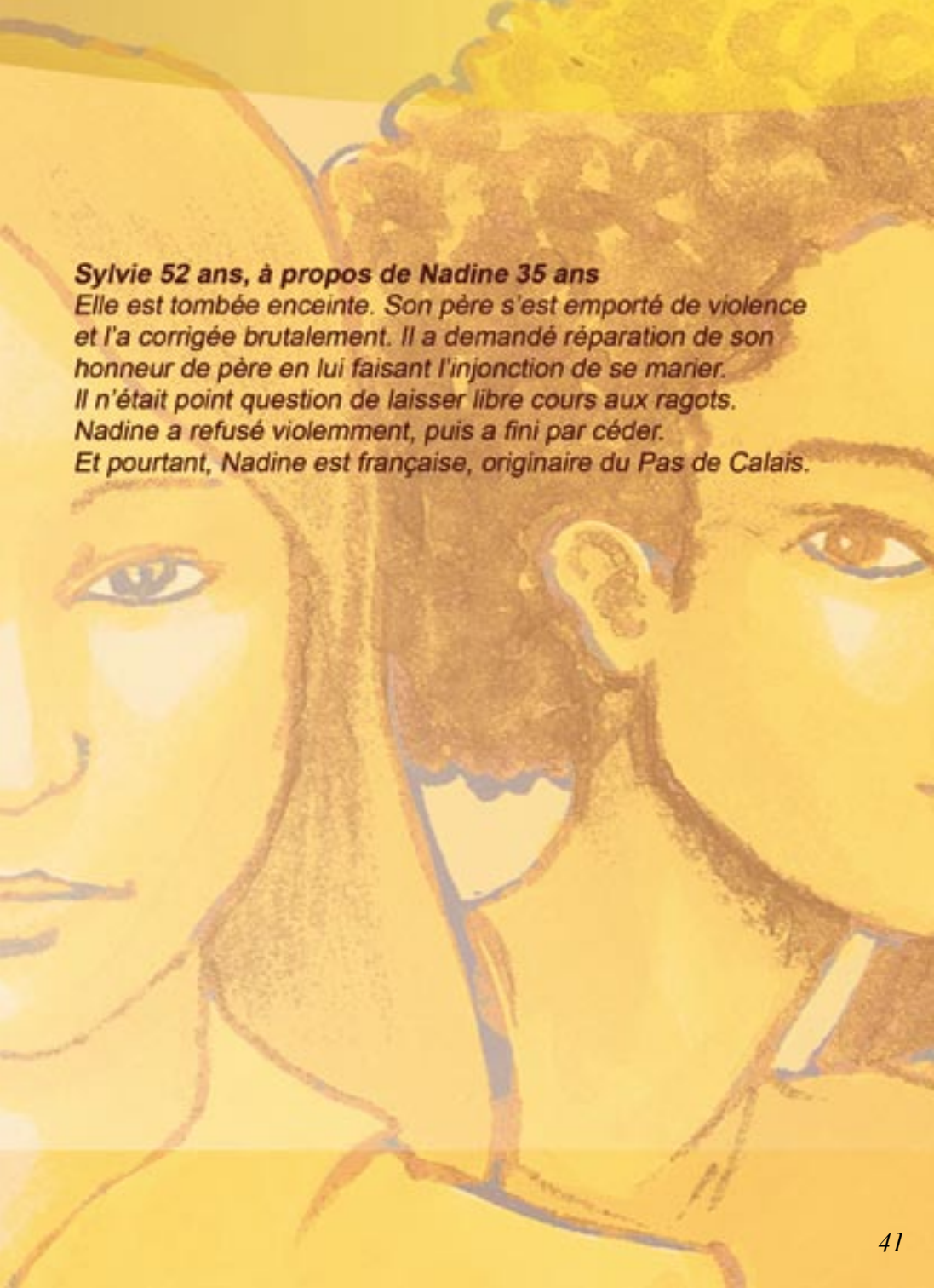
Le pire, c'est que mes oncles qui vivent là-bas, ils n'ont même pas marié leurs filles de force. Elles sont plus libres que nous en France. C'est à croire qu'eux, ils ont évolué dans leurs mentalités et que nos parents ils sont restés décalés.

Mahedine, 55 ans, appelle d'Algérie, à propos de Soumia

Ma sœur de France veut marier sa fille à un inconnu. C'est mon autre sœur qui habite en Italie qui m'a prévenue. Je suis très inquiet pour la petite Soumia, car elle est capable de se foutre en l'air. On était prêt à l'accueillir chez nous puis la faire revenir en France en toute discrétion, mais ma sœur ne nous fait pas confiance, elle nous trouve trop libéraux. Et dire que notre propre mère âgée de 74 ans lui a laissé épouser qui elle veut, et elle, elle fait tout le contraire !

Noémie, 17 ans

Mon copain il est séfarade, résultat, ma famille n'arrête pas de me présenter des prétendants bien ashkénazes comme il faut. Et je suis obligée de choisir parmi ce défilé, sinon...



Sylvie 52 ans, à propos de Nadine 35 ans

Elle est tombée enceinte. Son père s'est emporté de violence et l'a corrigée brutalement. Il a demandé réparation de son honneur de père en lui faisant l'injonction de se marier.

Il n'était point question de laisser libre cours aux ragots.

Nadine a refusé violemment, puis a fini par céder.

Et pourtant, Nadine est française, originaire du Pas de Calais.

18. Tradition, qu'en dira t'on...

Solange, 19 ans

J'ai été promise à mon cousin dès la naissance, et mon père n'a qu'une parole.

Pranit, 20 ans

Il faut le dire que le mariage forcé c'est à cause de la tradition, ça n'a rien à voir avec la religion, et puis, quand même, nos parents mettent ce qui les arrange dans la tradition.

José, 17 ans

Nos parents veulent qu'on se marie entre cousins et cousines pour garder l'héritage, je pense que c'est égoïste de leur part.

Souleyman, 24 ans

Mon père, il le sait très bien que c'est interdit par la religion de marier ma sœur, mais il le fait vis-à-vis des autres, sinon on va dire qu'il n'a plus de pouvoir sur sa fille.

Amal, 26 ans

Un jour ma tante paternelle, la mère de mon cousin, vient me voir et me dit :

« tu sais, Amal, il est temps pour toi que tu te maries, sinon tu vas rester vieille fille et personne ne voudra de toi, alors voilà je te propose d'épouser ton cousin, c'est quelqu'un de bien : il ne fume pas, il ne boit pas, tu ne trouveras jamais mieux que lui ».

Fatimata, 22 ans

Je suis déjà amoureuse d'un malien comme moi, mais il n'est pas de la même caste, alors quand ma mère l'a su, elle l'a dit à mon père et le projet de mariage s'est précipité avec un autre que je n'ai jamais vu.

Yusra, 22 ans

L'imam a dit qu'on pouvait même l'annuler du point de vue de la religion, parce que l'islam interdit les mariages forcés.

Sovantevy, 18 ans

Du côté de ma cousine, ils sont très ouverts, elle a épousé un français. Moi j'aime quelqu'un qui n'est pas cambodgien, mais ça ne se fait pas pour mon père.

Caroline, à propos de Zülfiye, 26 ans

Ses parents l'ont emmenée voir une voyante afin qu'elle ne soit plus possédée, car ils pensent qu'elle a le démon en elle, parce qu'elle ne veut pas écouter sa famille et se marier avec un turc.

A propos d'Amishi, 17 ans

Il y a eu des rumeurs « qu'elle traîne » avec un garçon. Sa famille a décidé de la marier pour la mater... à cause de simples rumeurs !

A propos de Karima, 43 ans

Elle a connu un homme qu'elle aimait. Il est venu demander sa main dans le respect de la tradition. Sa mère l'a suppliée de lui dire si elle l'avait déjà fréquenté. Elle a dit la vérité et 24 heures plus tard elle était en Algérie. Elle a mis 24 ans pour revenir.

Khadidia, 22 ans

Mes parents et le reste de la famille avaient agi en se disant « de toute façon, elle comprendra !!! c'est notre fille bien aimée, elle ne voudra pas nous faire de mal ».
Seulement, aujourd'hui, même si je ne veux pas créer d'histoire, je ne suis pas prête à accepter, pour un honneur de famille, car pour moi, ils sont dans l'erreur.
Je les respecte beaucoup malgré tout. Mais il s'agit avant tout d'un chantage affectif, afin que mes parents puissent rester corrects dans la seule communauté dans laquelle ils ont toujours vécu. Et moi dans tout ça ? Je me sacrifie ? Par respect pour eux ? Mais s'ils recherchent mon bonheur avec le leur... Eux ne me respectent pas !!!

19. Idées reçues et préjugés

Kelthouma, 19 ans

C'est ma mère qui a décidé de me marier, mon père [qui vit là-bas] n'était même pas au courant. Il m'a aidée à revenir en France.

Aminatou, 20 ans

Les gens pensent qu'on est moins civilisé là-bas, n'empêche que mon frère qui est au bled a tout arrangé pour que mon mariage ne se fasse pas.

Rafikha, 24 ans

J'en ai marre d'entendre la mère de ma copine, celle qui est prof, elle dit que c'est parce que je suis née en France que j'ai la liberté dans ma tête. Mais est ce qu'elle sait à qui je pense quand je m'endors le soir ? A ma grand-mère, celle qui était une moujahida. C'est elle qui m'a donné le courage de dire non !*

Samia, 27 ans

Si j'avais porté le voile, j'aurais risqué d'ébranler les fondements de la République. En revanche, si j'avais accepté ce mariage, ce viol prémédité et répété, cela n'aurait pas porté atteinte outre mesure à l'ordre républicain. Tout juste aurais-je pu me faire remarquer, après mon suicide, à la rubrique faits divers ou intégration.

** Combattante de la guerre d'Algérie.*

Houria, 30 ans

Dans l'esprit des gens, comme j'ai la trentaine, ce n'est pas possible que je ne n'arrive pas à choisir entre ma liberté et mes parents.

Mon père me fait du chantage, il dit que si je n'épouse pas cet homme, il va se suicider. Mon père travaille dans le milieu associatif, alors si j'en parle autour de moi, je vais passer pour une menteuse. Il faut dire que les gens ont des idées reçues, mon père serait un ouvrier, on aurait trouvé cela normal.

Noura, 19 ans

Il ne fallait pas me mettre à l'école, comme ça j'aurais pas goûté à la liberté.

Peut-être que si j'avais vécu là-bas, j'aurais accepté le mariage forcé.

Peut-être pas, parce que même dans notre religion c'est interdit. Sauf que nos parents, ils la retournent à leur manière. Et puis quand même on est libre, si Dieu nous a donné un cerveau, c'est bien pour réfléchir !

Chapitre V

espoirs

*De tout temps
et dans toutes les cultures,
les femmes ont lutté
et luttent encore
pour leurs droits.*

*Grâce à ces combats,
elles se réapproprient et réécrivent
leur histoire personnelle
et celle des générations à venir.*

Espoirs

Le mariage forcé s'inscrit au nombre de ces violences contre lesquelles les femmes se mobilisent et agissent solidairement dans un combat auquel participent bien des hommes, eux aussi concernés.

Devant le courage de leurs filles qui ont pris leur vie en main, certains parents reconnaissent la souffrance de leurs enfants, et acceptent leur décision.

Qu'elles aient subi ou refusé un mariage forcé, celles qui luttent jour après jour pour mettre un terme à cette violence représentent l'espoir.

« Plus jamais ça » est le message qu'elles souhaitent porter au plus haut, et en premier lieu à l'égard de leurs parents et de tous les parents.

20. Nos parents peuvent changer d'avis

Soukaïna, 24 ans

[en avril] Je n'avais pas le choix, il fallait que je parte. Maintenant, je me sens libre, mais je suis très mal, je suis toute bizarre, ma famille me manque énormément, je ne me sens pas bien...

[en octobre] J'ai repris contact avec ma famille, par téléphone.

Mon père a changé d'avis, il m'a fait confiance car il a vu que je n'étais pas partie pour faire des conneries puisque j'ai trouvé un travail.

[en décembre] J'ai passé le week-end chez mes parents pour l'Aïd. Puisque les bonnes nouvelles arrivent en même temps j'ai été prise en CDI et mon père s'est porté caution pour mon appart !

Abderazak et Zahra, parents d'Hafsa, 25 ans

On pensait qu'on la mariait pour son bien. On pense que notre fille s'est mariée pour nous faire plaisir, mais en vérité elle s'est mariée en dépit d'elle même. Au début, ma femme et moi, on pensait que le mari était quelqu'un de sérieux, c'est un voisin en Tunisie. Si on avait su que ce mariage se terminerait comme cela, on n'aurait pas marié notre fille. On est d'accord avec notre fille, parce qu'elle ne veut plus de ce mariage. C'est pour cela qu'on a soutenu notre fille dans ses démarches de divorce, pour sa santé, qu'elle souffre moins de ce qu'elle a subi. Le plus important pour nous maintenant, c'est qu'elle soit libre, qu'elle fasse sa vie librement.

Selma, 28 ans

Depuis que je suis revenue en France et que je me suis battue pour divorcer, mon père, il est bizarre. Quand on est parti en vacances, il a voulu me marier une seconde fois. Mais ma mère a dit « ça suffit, tu as vu ce que ça a donné la première fois ».

Raïssa, 19 ans

Ma souffrance a fait souffrir mon père, alors il a accepté que je divorce et de me reprendre à la maison.

Farida, 26 ans

La cassure avec ma famille a resserré les liens. Maintenant, chacun sait où est sa place. On m'a accueillie à bras ouverts. C'était mieux qu'avant. « On ne t'imposera rien » mon père a dit.

21. Comment éviter un mariage forcé ?

Hasmig, 14 ans et demi

Il faudrait en parler dans les collèges et les lycées.

Mané, 20 ans

Elle est top ma mamie, elle m'a dit « ma fille, parle-leur, tu vas les convaincre en disant la vérité ». Je me suis réconciliée avec ma mère, elle a peur de sa propre mère ! J'ai fait sauter le mariage forcé de ma soeur !

Houleye, 20 ans

C'est la médiatrice qui a réussi à convaincre mes parents. J'ai eu de la chance parce que [pour] ma cousine ça n'a pas marché. Heureusement, elle a été aidée par l'assistante sociale du lycée, elle est dans un foyer maintenant. Elle ne sera pas mariée non plus, on s'appelle souvent, je la réconforte pour qu'elle ne craque pas.

Koura, 18 ans

C'est mon prof d'arabe qui m'a dit que c'était interdit, le mariage forcé. [Koura a décidé de demander à son prof de parler avec son père].

Leïla, 22 ans

Moi, j'ai choisi mon indépendance, avec le temps les parents comprennent. Il est temps de prendre son envol à un moment de sa vie.

Thillo, 22 ans

Mariée de force à 18 ans, j'ai gardé le silence par peur. Aujourd'hui j'ai 22 ans et grâce à ma petite soeur et à une amie je ne le suis plus. Conclusion, il faut en parler pour s'en sortir.

22. La Solidarité entre femmes

Aldjia, 33 ans, à propos de Sofia, 20 ans

Tout le quartier s'est mobilisé, c'est une voisine d'origine malienne qui a eu l'idée de faire une tontine, toutes les femmes du quartier ont cotisé pour payer le billet retour de Sofia.

Bintou, 20 ans

Ma cousine m'a hébergée. Pourtant, elle savait que cela allait lui retomber dessus dans la famille.

A propos de Najoua, 20 ans

C'est sa mère qui lui a dit d'aller chez l'assistante sociale, et qui a appelé la directrice de son lycée. La directrice a accepté de la réinscrire, car elle savait déjà la vérité grâce à l'une de ses copines de classe.

Nora, tante de Salima, 26 ans

J'ai découvert sa situation pendant les vacances. J'ai contacté la Préfecture et le Ministère des affaires étrangères, pour qu'elle ait un visa de retour pour revenir en France.

Houlaymata, 25 ans

C'est grâce à ma mère et à mon frère qui m'aident que je m'en sors. Ça va mieux, ça me motive de m'en sortir, pour aider mes autres sœurs.

23. Et les hommes ?

Djibril, 26 ans à propos de Fenda

Quand je suis allé au pays cet été, je l'ai trouvée dans un état pas possible. Je suis prêt à faire toutes les démarches pour aider ma sœur à revenir en France.

Nandita, 22 ans

Mes frères sont de mon côté, le plus grand, celui qui m'a aidée, on l'a mis à part. On lui réserve le même sort [mariage forcé], alors je l'ai prévenu.

Thevear, 18 ans

Je n'aurais pas eu mon copain [qui me soutient], je serais arrivée au bout de la tentative de suicide.

Kaylis, 18 ans

Mon frère, il est à fond avec moi parce que lui aussi il a subi la pression familiale, mais il est ambivalent parce qu'il a peur de faire souffrir ma mère.

Khadija, 25 ans

C'est mon oncle qui m'a aidée à revenir en France. Il est de mon côté depuis toujours.

Nabila, 20 ans

C'est ma mère qui a essayé de me marier, mon père lui, m'a dit « il faut que tu vives ta vie, alors vis-là ! »

Zohra, 23 ans

Comme dit mon père, le dromadaire voit toujours la bosse des autres pas la sienne. Je vous dit ça parce qu'il y a 5 ans, il a essayé de me marier de force. Il a fallu que mon amie Thillo soit dans la même situation pour qu'il se rende compte de la gravité de la chose. Mon père m'a même aidée à faire revenir Thillo du Sénégal.

24. Me rendre mes rêves

Djassiata, 22 ans

Je veux juste qu'on me rende mes rêves.

Fatoumata, 16 ans

C'est mon rêve de vivre ma vie, mais je suis privée de tout parce qu'il y a quelqu'un qui me possède.

Hatouma, 19 ans

Sans ressources, je ne peux malheureusement pas me permettre de prendre un logement. Et sans logement, mon passé reprendra le devant, car je suis actuellement logée chez des amies, temporairement, afin de continuer à rester libre comme tout le monde. Mais [si je retourne] auprès de ma famille, on m'imposera de rester avec l'autre [le mari]. J'ai refusé en abandonnant mes frères et sœur que j'aime énormément. Et ça, moralement, c'est très dur, mais aujourd'hui c'est ma liberté avant tout ! [grâce à ses démarches et à la rémunération de son contrat de qualification, Hatouma a obtenu une place dans un foyer pour jeunes travailleurs puis un petit studio. Elle est toujours en lien avec sa famille].

Intisâr, 19 ans

Je voulais faire une connerie [Intisâr a déjà fait plusieurs tentatives de suicide], mais je me suis mise à écrire, écrire, écrire des poèmes, mon histoire. C'est pas maintenant que je vais baisser les bras, pour que mon avenir se dessine comme je le désire, fait de stabilité, de projets, d'envie de vivre et de réussite.

Arkia, 23 ans

J'ai 23 ans, et j'ai l'impression d'avoir vécu les pires choses du monde. J'ai lu beaucoup de témoignages sur les mariages forcés sur Internet. J'ai pris ma vie en mains, j'ai décidé de vivre !

25. Si j'ai une fille un jour...

Sarah, 34 ans, mère de famille

C'est grave de marier sa fille parce qu'on a peur qu'elle n'aille pas dans le droit chemin, ce qui signifie pour beaucoup de parents, coucher avant le mariage ou sortir avec un homme d'une autre religion. Moi, je pense qu'il faut laisser à nos filles le choix de faire ce qu'elles veulent. Nous, on est là pour leur donner les bases de la vie. Même si elles se marient avec un mauvais gars, on reste leur mère, on sera toujours là pour les consoler. La vie c'est un risque, ce sont des choix, il faut les assumer.

Fadila, 45 ans

Ce sont mes filles qui m'ont dit « retourne en France, c'est là-bas que tu as passé ta jeunesse ». C'est pour elles que je ne quittais pas mon mari. C'était un mariage forcé, je n'ai rien dit pendant toutes ces années. Je crois que mes filles savent tout. Vous savez, ce sont des battantes. Elles, elles choisiront leur mari !

Nadia, 18 ans

J'ai refusé parce que ma mère, quand cela lui est arrivé, elle n'a pas pu le faire. Moi ici en France, je peux. Je veux que tout cela s'arrête. Si j'ai une fille un jour, je lui laisserai le droit de choisir.

EN CONCLUSION

*Le mariage forcé n'est pas une fatalité,
n'hésitez pas à en parler !*

Anfele, 18 ans

J'ai été rassurée lorsque l'on m'a dit que vous étiez spécialisée (Voix de femmes) pour aider les filles contre les mariages forcés.*

Anjika, 17 ans

C'est bien, parce qu'au Planning (MFPF), on m'a donné la pilule, parce que moi, je ne veux pas avoir un enfant d'un homme que je n'aimerai jamais.*

Hayatte, 22 ans

A la Mission Locale, j'ai rencontré la psychologue, à qui j'ai raconté tout ce que j'avais subi, elle m'a donné des numéros de soutien juridique au CIDFF.*

Ozlem, 20 ans

Je n'aurais jamais osé appeler une association de la même origine que moi, mais je vous ai cru quand vous m'avez dit que je pouvais faire confiance en Elele, car ils sont contre les mariages forcés.*

Houwa, 18 ans

Depuis que j'ai parlé avec vous (GAMS), je me sens le courage de tout faire pour que le mariage n'ait pas lieu.*

Ibtissem, 19 ans

L'assistante sociale m'a aidée pour le contrat jeune majeur, je suis rassurée car je vais pouvoir continuer mes études.

Kardiata, 17 ans

Je suis allée voir la sage-femme de la PMI où j'étais suivie quand j'étais petite, je savais qu'elle allait me croire, parce qu'elle connaît ma famille ! C'est elle qui m'a donné l'adresse de Voix de Femmes.*

** Voir contacts utiles pages suivantes.*



CONTACTS UTILES

Voix de femmes : 01 30 31 55 76

voixdefemmes@wanadoo.fr

www.association-voixdefemmes.fr



Contactez-nous !

Voix de femmes : 01 30 31 55 76

Elele : 01 43 57 76 28

Elele Migrations et Cultures de Turquie
elele_info@yahoo.fr

GAMS : 01 43 48 10 87

Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles
association.gams@wanadoo.fr

Réseau contre le mariage forcé (Hérault) : 06 75 23 08 19

mariageforce@gmail.com
www.mariageforce.fr

ADAMIF (Loiret) : 02 38 53 82 16

asso.adamif@wanadoo.fr

Voix d'Elles Rebelles (Seine-Saint-Denis) : 01 48 22 93 29

info@voixdelles.org

Information juridique spécialisée

BRRJI : 04 96 11 07 99 (à Marseille)

Bureau Régional des Ressources Juridiques Internationales
cidf.brrji@wanadoo.fr

CICADE : 04 67 58 71 52 (à Montpellier)

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au Droit des Exclus
centre@cicade.org

FIJIRA : 04 78 03 33 63 (à Villeurbanne)

Femmes Informations Juridiques Rhône-Alpes
fiji-ra@orange.fr

Numéros nationaux

Allô Enfance maltraitée : 119 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Viols Femmes Informations : 0800 05 95 95 (gratuit d'un poste fixe)

Violences Conjugales Info : 39 19 (prix d'un appel local)

En contactant les numéros nationaux & sites ci-dessous vous obtiendrez les coordonnées de leurs antennes ou relais départementaux

CMFPF : 01 48 07 29 10 / www.planning-familial.org

Confédération Nationale du Mouvement Français pour le Planning Familial

CNIDFF : 01 42 17 12 00 / www.infofemmes.com

Centre National d'Information des Droits des Femmes et des Familles

Femmes solidaires : 01 40 01 90 90 / www.femmes-solidaires.org

CONSEILS PRATIQUES

Si vous redoutez d'être marié(e) de force ou si vous l'êtes déjà, ne restez pas seul(e), n'hésitez pas à faire connaître vos inquiétudes :

- aux membres de confiance de votre famille
- auprès des parents d'un(e) ami(e)
- à l'infirmière scolaire
- à un professeur, au CPE
- à une assistante sociale à l'école ou dans le quartier
- auprès d'une association
- à la police, brigade des mineurs, gendarmerie
- auprès de la justice...

Comment rester dans ma famille alors que je refuse le mariage que l'on m'a imposé ?

- j'affirme clairement mon refus
- je recherche des personnes de ma famille et de mon entourage qui peuvent m'écouter et m'aider dans mes démarches.
- si je suis mineure je peux demander à l'assistante sociale le soutien d'un éducateur qui rencontrera mes parents et vérifiera que mon refus du mariage forcé est respecté.

S'il y a rupture avec mes parents, comment faire pour me loger et/ou continuer mes études ?

- la loi prévoit des mesures de protection (hébergement, prise en charge des frais de scolarité ou de formation...) pour les personnes mineures ou jeunes majeures*. Des professionnels ont pour mission d'aider les jeunes à faire valoir leurs droits.
- Si vous avez plus de 21 ans d'autres types d'aides existent (se renseigner auprès des associations).

Je suis déterminée à refuser ce mariage forcé, à qui me confier et où m'adresser ?

- mon établissement scolaire
- une assistante sociale
- la Mission Locale
- un éducateur
- une association...

En cas de mariage forcé que faut-il prévoir en priorité ?

- confier ses inquiétudes le plus tôt possible.
- chercher conseil auprès de personnes ou de professionnels de confiance qui vous aideront à : écrire au Procureur de la République pour lui exposer votre situation afin d'être protégé(e).
- mineur(e) ou jeune majeur(e), on peut aussi écrire au Juge pour Enfants ou bien se rendre directement au Tribunal de Grande Instance (demander le Service Educatif Auprès du Tribunal - SEAT)
- Vous pouvez mettre vos papiers (cf. ci dessous) en sûreté chez un(e) ami(e) ou auprès d'une association et dire que vous les avez perdus afin de gagner du temps pour faire vos démarches.

Important, constituer un dossier réunissant les documents suivants :
carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, certificats de scolarité, etc.
Mettre ce dossier en lieu sûr : ami(e), association, avocat, etc.

Quand on redoute d'être mariée de force à l'occasion d'un voyage au pays d'origine on peut :

- refuser de partir car hors de France, même si on a la double nationalité, la loi française ne nous protège pas toujours.
- demander une protection au Procureur ou au Juge pour Enfants
- s'adresser à un avocat.
- communiquer précisément les noms, adresses, téléphones de la famille (la vôtre, celle du "mari") en France ou au pays d'origine si le mariage a lieu à l'étranger.
- il est possible, sous certaines conditions, d'obtenir une interdiction de sortie du territoire en précisant la date, l'heure et la destination du vol prévu (se renseigner auprès des associations).
- sachez qu'à l'aéroport, vous pouvez alerter au dernier moment la Police de l'Air et des Frontières - PAF ou bien la douane pour signaler vos craintes et refuser de prendre l'avion.

Là-bas, il n'est jamais trop tard...

- les associations sur place, les ambassades et les consulats de France peuvent vous aider à revenir en France, quelle que soit votre nationalité.
- si vous êtes de nationalité étrangère, mémorisez votre numéro de carte de séjour, la date et le lieu de sa délivrance, cela pour prouver que vous vivez en France.
- Attention vous ne disposez seulement que d'un délai de trois années pour revenir en France même si vous avez une carte de 10 ans.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont osé parler du mariage forcé

Ce Livre existe grâce à elles

Conception et rédaction :

Chantal Artifoni, Laïla Chebba, Françoise Courtin, Diamana Diawara, Anne Guedron, Christine Jama et Nahed Siwar, de l'équipe de Voix de Femmes, Sylvie Saiti, psychologue.

Conseils et relectures

Nora Chaouche, Catherine Petit et Fatoumata Wagué de l'association Voix de Femmes,

Marie-France Casalis Conseillère technique auprès de la Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France,

Sylvie Leroux, conseillère au Point-santé de la Mission Locale de Cergy-Pontoise,

Emmanuelle Piet, du Collectif féministe contre le viol,

Rusen Yildiz, marionnettiste,

Alex et Mathieu d'InLibroVeritas.

*Un grand merci à **Vincent Abadie Hafez** du Collectif LEZART pour l'illustration de ce Livre de Parole.*

*Ce livre de Parole a obtenu le label du festival de la Citoyenneté 2002 du Conseil Départemental de la Jeunesse du Val d'Oise sur le thème *Les jeunes et leur autonomie*. A ce titre, il a été financé par la Mission Ville du Val d'Oise.*

Ce recueil a également reçu en 2001 le prix Citoyenneté, Politique de la Ville du Conseil Général du Val d'Oise.

Les 2500 premiers exemplaires ont été financés par : l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la ville de Cergy, le Conseil Régional d'Ile-de-France, la Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile-de-France.

DEDICACE des membres de la Commission Jeunes de Cergy-Nord

La commission Jeunes de Cergy-Nord est un groupe de jeunes femmes qui se sont réunies pour mener des actions culturelles. De leur propre initiative, elles ont participé, en 2000, à des projets dénonçant le mariage forcé tels que l'organisation de la première représentation théâtrale des **Chaînes de Nora**, écrite et mise en scène par **Hamida SOBIHI**. Puis, de 2001 à 2004, elles se sont investies dans l'écriture du synopsis du court-métrage **L'été de Noura**, co-produit par **Voix de Femmes**.

« Nous avons eu envie de dire que pour aider vraiment les filles qui subissent un mariage forcé, il faut d'abord lutter contre les stéréotypes et les préjugés. Il faut arrêter de dire que ce sont forcément des femmes d'une origine particulière. C'est toujours très dur de trouver le courage de dire non, de ne pas se sentir coupable vis-à-vis de ses parents. Il faut aussi trouver la force de ne pas tenir compte du regard des autres qui nous jugent. Mais le plus difficile, c'est de partir car on se sent mal et on a peur qu'il arrive quelque chose à nos frères et nos sœurs ou peur tout simplement de ne plus jamais les revoir. Une jeune femme qui se retrouve dans cette situation a besoin de connaître ses droits, de trouver les moyens financiers pour se prendre en charge, de trouver un logement si elle n'a pas d'autre choix que de partir. C'est pour toutes ces raisons qu'on a voulu collaborer à ce Livre de paroles. Il faut aider les filles et surtout les comprendre et les encourager ».

Aïcha, Fatima, Rachida, Razika et Sanaa,
membres de la Commission jeunes de Cergy-Nord.

**Ce Livre de Parole n'est pas le seul ouvrage qui existe !
Vous pouvez également trouver des romans tels que *Les Ailes brisées*
de Khalil Gibran et *L'école des Femmes* de Molière mais aussi des films
et pièces de théâtre :**

Pièces de théâtre

La rumeur de Karagöz de Rûşen YILDIZ.

Rusen YILDIZ, auteur et marionnettiste, perpétue l'authenticité du Karagöz (théâtre d'ombre turc) tout en revisitant cet art traditionnel par l'écriture de textes en français. Avec humour et finesse d'esprit, cette pièce dénonce le mariage forcé, le contrôle de la virginité et le crime d'honneur.

Contact : Rûşen YILDIZ - karagoz.free.fr - 06 71 41 70 41

Théâtre-Forum Les Choix du cœur du Théâtre de l'Opprimé & MFPF 93

Pièce permettant de faire se rencontrer jeunes et adultes afin qu'ils discutent ensemble des solutions contre le mariage forcé, en devenant acteur de leur vie et en mobilisant des adultes capables de les aider.

Contact : MFPF 93 - 01 55 84 04 04

Films

Documentaires

Allez Yallah ! de Jean-Pierre THORN

Contact : Cargo film - 01 53 34 13 80

Un poème épique à la gloire d'une caravane de femmes, se donnant la main des deux côtés de la Méditerranée, pour combattre le fléau de l'intrégrisme et les machos de tout bord remettant en cause leurs droits universels à l'égalité.

Théâtre-Forum de la Troupe Dogon de Fabrice DECROIX

Film-documentaire sur les débats de spectateurs, sur le thème du mariage forcé, à l'occasion de la tournée 2006 de la troupe Dogon (Mali) en Seine-Saint-Denis.

**Contact : Observatoire contre les violences envers les femmes de
Seine-Saint-Denis - 01 43 93 41 93**

Fait-maison de Marinca VILLANOVA

Contact : la Cathode - 01 48 30 81 26

Cinq femmes et des mariages de Carole PRESTAT et Maïté DEBATS

Contact : Film sud - 05 61 63 92 11

Long-métrages*

L'arche du désert de Mohammed CHOUIKH

Fish and chips de Damien O'DONNELL

Just a kiss de Ken LOACH

Hazal de Ali OZGENTÜRK

Mariage tardif de Dover KHOSHASHVILI

Moolaadé de Ousmane SEMBENE

Mossane de Safi FAYE

Court-métrage :

L'été de Noura de Pascal TESSAUD

relate l'histoire de Noura, jeune bachelière dont les parents organisent un mariage forcé à son insu et à celle de son frère Hicham, lui-même opposé à ce mariage.

Contact : *Entre Chien et Loup Production* - 01 42 43 85 15

Co-production : *Voix de femmes* - 01 30 31 55 76



ASSOCIATION VOIX DE FEMMES

Tél : 01 30 31 55 76

Fax : 01 30 32 84 67

e-mail : voixdefemmes@wanadoo.fr

www.association-voixdefemmes.fr

Voix de Femmes est une association loi 1901 créée en 1998 par une jeune femme mariée de force. Elle s'est fixé pour objectif de lutter contre cette violence en accomplissant les missions suivantes :

Ecoute des personnes, au téléphone, à nos permanences et dans notre **groupe de paroles** mensuel.

Accueil, soutien et accompagnement des personnes menacées de mariage forcé : information juridique, aide à la recherche d'hébergement, suivi dans les démarches administratives et sociales.

Notre action s'exerce en faveur des femmes de toute la France confrontées au mariage forcé.

Nous répondons à toute personne qui souhaite les soutenir : professionnels du secteur associatif et institutionnel, entourage familial et amical.

